

**Module de formation continue**

**Cheffe d'équipe de production et de montage en construction métallique Metaltec Suisse**

**Chef d'équipe de production et de montage en construction métallique Metaltec Suisse**

**Module 1 Technique**

**1.1 Construction**

**Identification des modules pour le module de formation continue**

Compétences opérationnelles	<p>A Diriger et mettre en œuvre la production</p> <p>B Diriger et mettre en œuvre le montage</p>
Description du module	<p>Le module partiel « Construction » procure les bases permettant à la cheffe d'équipe de production et de montage en construction métallique/au chef d'équipe de production et de montage en construction métallique de prendre les mesures de constructions métalliques simples et leurs raccords à des composants tiers sur site, ainsi que de les planifier conformément aux normes applicables. Ils élaborent et optimisent des listes pour la production et le montage à partir des plans. Ils sont capable, à l'aide de la documentation des fabricants, de déterminer l'utilisation techniquement correcte de moyens de fixation. Ils peuvent prendre les mesures des composants métalliques pour les travaux de montage.</p>
Critères de performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer un concept pour relever les mesures nécessaires sur le chantier. Comprendre les prestations préalables du maître d'ouvrage et l'obligation de contrôle de l'ouvrage.</li> <li>- Effectuer le relevé des mesures dans l'ouvrage, positioner les composants à partir des axes marqués et des traits de niveaux requis et comprendre l'utilisation des techniques de mesure numériques.</li> <li>- Réaliser des constructions et des travaux de construction métalliques simples avec leurs détails et raccords. Concevoir des travaux de construction métallique et des raccords conformément aux informations des fabricants et aux directives en matière de dessin.</li> <li>- Appliquer les principales normes, fiches techniques et directives dans la planification et la conception de travaux de construction métallique simples.</li> <li>- Comprendre la fixation par clous et vis dans un support en bois et déterminer le type de chevilles à utiliser dans le béton, le béton cellulaire et les briques creuses.</li> <li>- Comprendre l'effet produit si l'espace creux est coulé pour les assemblages chevillés dans un support en maçonnerie et en béton.</li> <li>- Déterminer la qualité de matériau appropriée en fonction de l'environnement (corrosivité et influences environnementales) et</li> </ul>

	<p>prendre en considération les distances entre les entre-axes et les bords, ainsi que les effets des forces transversales, dans les montages à distance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dresser des listes de pièces, de matériaux et de positionnement pour la production et le montage à partir des plans et optimiser les chutes de découpe.</li> </ul>
Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécuter un relevé de mesures et positionner les composants</li> <li>- Concevoir des travaux de construction métallique et des détails simples</li> <li>- Appliquer les directives et les normes techniques</li> <li>- Utiliser correctement la technique de fixation</li> <li>- Dresser des listes de pièces et des listes de positionnement</li> </ul>
Durée de la formation	<p>Le module dure</p> <p>70 heures</p> <p>La durée mentionnée s'entend sans l'attestation de compétence.</p>
Attestation de compétence	<p>L'attestation de compétence est évaluée par une note réussi ou non réussi.</p> <p>Les organismes de formation déterminent la forme sous laquelle l'attestation de compétence est achevée.</p>
Niveau	Module de formation continue / Certificat de l'association
Validation comme certificat de module	<p>Cheffe d'équipe de production et de montage en construction métallique Metaltec Suisse</p> <p>Chef d'équipe de production et de montage en construction métallique Metaltec Suisse</p>
Validité	6 ans
Voies de droit	Les organismes de formation établissent les dispositions relatives à l'évaluation des performances, aux attestations de compétences et aux recours à titre définitif dans les lignes directrices/les guides des institutions.